

Règlement pour la location d'un casier

- 1) Les casiers appartiennent à l'Ecole Secondaire de la Vallée de l'Attert.
- 2) L'élève doit maintenir le casier propre, en bon état, sans y causer de dégradations, ni y entreposer de nourriture. Les autocollants sont autorisés mais ne doivent plus être présents lors de la vérification du casier en fin d'année.
- 3) L'Ecole Secondaire de la Vallée de l'Attert loue les casiers aux élèves selon les conditions suivantes :
 - La location est de 5€ par an.
 - Un casier peut être partagé entre deux élèves, chacun payant 2,50€. Seul un élève se porte garant du casier.
 - Une caution de 20€ par an est demandée pour la location.
 - L'élève garant doit se munir d'une enveloppe de 25€ (5€ de location et 20€ de caution) et du talon, ci-contre, complété pour la demande de location d'un casier.
 - Un horaire est affiché au secrétariat pour informer les élèves de la date et de l'heure auxquelles ils peuvent réserver leur casier. Réservation au secrétariat également.
- 4) Remboursement de la caution :
 - Le casier doit être restitué propre, vide, et sans dégradations.
 - La vérification de l'état du casier se fait avec un éducateur.
 - L'économe procédera au remboursement de la caution par virement bancaire.
 - Le remboursement de la caution sera effectué après le 30 juin.
 - En cas de dégradation, la caution de 20 euros ne sera pas remboursée.
- 5) Le talon ci-dessous doit être rempli, signé par l'élève garant et ses parents, et remis à l'éducateur-économe lors de l'attribution d'un casier.
 - L'Ecole Secondaire de la Vallée de l'Attert n'assure pas le contenu des casiers et décline toute responsabilité pour les objets qui y sont déposés.
 - En cas de dégradation, l'élève doit en informer un éducateur au plus vite. Un courrier sera envoyé aux parents.
 - En cas de départ anticipé d'un élève ou d'un changement d'établissement, celui-ci doit vider son casier et vérifier l'état avec un éducateur. L'économe procédera au remboursement de la caution après vérification de l'état du casier.



TALON À COMPLETER EN MAJUSCULES UNIQUEMENT

Je souigné(e) (NOM - PRENOM)

Père, mère, tuteur,

De l'élève (NOM - PRENOM)

De la classe de (1)

Numéro de compte IBAN pour le remboursement de la caution :

J'ai lu et j'accepte le règlement de la location d'un casier par l'Ecole Secondaire de la Vallée de l'Attart.

Fait à

Le

Signature de
l'élève

Signature(s) du(es)
responsable(s) légal(aux)

(1) 1CA, 1CB, 2CA, 2CB, 3GT, 4GT, 5GT ou 6GT

CONTACTS DE L'ÉCOLE :

Adresse : Au Village, 1
6717 Tontelange (Attart)

Téléphone : +32 489 26 15 15
+32 63 41 14 88

Email : ecolesecondaireattart@gmail.com



esvattart



Ecole secondaire de la Vallée de l'Attart